Secourisme

Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail - SST

Public concerné

Tous les salariés devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de leur activité professionnelle ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposé par le Code du Travail.
Il s'agit prioritairement des personnels des entreprises relevant du régime général de la sécurité sociale. La formation concerne aussi les salariés des entreprises hors RGSS ayant signé une convention avec l'INRS ou souhaitant adopter cette formation.

Références réglementaires

Accident : Articles L4121-1 et L4121-2, R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.
Secours : Articles L4121-3, R4224-14 à R4224-16 du Code du Travail.
Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.
Document de référence du dispositif SST de l'Assurance Maladie et de l'INRS (V2 - 04/2012).

Objectif

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail.

Pré-requis

Aucun.

Nombre de stagiaires

4 minimum - 10 maximum.

Durée

2 jours / 14 heures

Contenu

Se situer en tant que Sauveteur Secouriste du Travail - SST dans son entreprise

Identifier son rôle en tant que secouriste.

Identifier son rôle en tant que "préventeur" dans son entreprise.

La conduite à tenir en cas d'accident

Rechercher les risques persistants pour protéger.

Examiner la victime et faire alerter.

Secourir.

Situations inhérentes aux risques spécifiques.

Application des ses compétences de SST à la prévention de son entreprise

De protéger à prévenir.

De faire alerter à informer.

Moyens pédagogiques

Intervenant titulaire d'un certificat de formateur SST.

Fourniture d'un support de cours par participant.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31
Prix d'un appel vers un fixe en France

Internet : www.devhom.com Email : info@devhom.com

Evaluation de la formation

Evaluation continue définie par l'INRS.

Qualification

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - SST valable 24 mois.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31

Prix d'un appel vers un fixe en France

Internet : www.devhom.com Email : info@devhom.com